

Communiqué de presse

– POUR DIFFUSION IMMÉDIATE –

Borex annonce une hausse substantielle de 62 % de son résultat net et poursuit l'exécution disciplinée de projets porteurs

Faits saillants

Résultats financiers

- **BAIIA(A)¹, résultat d'exploitation et résultat net en hausse par rapport au T1-2023**
 - Hausse des résultats principalement attribuable à l'augmentation de la production des parcs éoliens en Amérique du Nord, à la contribution des sites mis en service et à l'optimisation de la stratégie de commercialisation en France
 - BAIIA(A)¹ de 195 M\$ (218 M\$ en Combiné²)³ au T1-2024, en hausse de 28 M\$ (28 M\$) sur le T1-2023.
 - Résultat d'exploitation de 106 M\$ (134 M\$) au T1-2024, une hausse de 29 M\$ (32 M\$) sur le T1-2023.
 - Résultat net de 73 M\$ au T1-2024, en augmentation de 28 M\$ par rapport au T1-2023.
- **Hausse des flux de trésorerie discrétionnaires² et augmentation de la flexibilité financière pour financer la croissance**
 - Flux de trésorerie discrétionnaires de 78 M\$ au T1-2024, en hausse de 12 M\$ par rapport au T1-2023.
 - Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 230 M\$ au T1-2024.
 - Borex dispose de 575 M\$ de liquidités disponibles et financements autorisés² au 31 mars 2024, soit 28 M\$ de plus qu'au trimestre précédent.

Développement et construction

- **Avancement des projets sécurisés, en construction ou prêts à construire selon les échéanciers prévus**
 - Mise en service d'un parc éolien de 21 MW en France.
 - Construction en cours des projets éoliens Apuiat au Québec et Limekiln en Écosse, dont les mises en service sont prévues fin 2024.
 - Progression selon les échéanciers prévus des deux projets de stockage en Ontario et du projet éolien Des Neiges Sud au Québec, dont les mises en service sont prévues en 2025 et 2026.
- **Ajout de 239 MW en phase préliminaire du portefeuille de projets**
 - 171 MW pour un projet solaire et un projet de stockage en Amérique du Nord.
 - 68 MW pour des projets solaires et éoliens en Europe.

Montréal (Québec), le 15 mai 2024 - Borex inc. (« Borex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce une hausse significative de ses résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2024.

« Borex démontre une nouvelle fois sa capacité à fournir des résultats solides trimestre après trimestre, comme en témoigne la hausse de 17 % de notre BAIIA(A) et de 62 % de notre résultat net sur les trois premiers mois de l'année. Cette croissance est principalement attribuable à l'augmentation de la production des parcs éoliens en Amérique du Nord, à la contribution des sites mis en service et à l'optimisation de notre stratégie de commercialisation en France », a déclaré le président et chef de la direction de Borex, Patrick Decostre.

« Au cours des prochains trimestres, nous continuerons à nous développer dans nos différents marchés cibles où les opportunités sont multiples. Nos équipes se préparent activement à répondre aux prochains appels d'offres au Québec, en Ontario, dans l'État de New York, au Royaume-Uni et en France. Cette belle diversité nous permet de moduler notre croissance et de nous concentrer sur les marchés les plus porteurs de rendement », a ajouté M. Decostre.

¹ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

² Le Combiné, les flux de trésorerie discrétionnaires et les liquidités disponibles et financement autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

³ Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.

Faits saillants du 1^e trimestre

Pour les périodes de trois mois closes le 31 mars

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Consolidé				Combiné ¹			
	2024	2023	Variation		2024	2023	Variation	
			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) ²	1 767	1 696	71	4	2 355	2 286	69	3
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	259	298	(39)	(13)	291	328	(37)	(11)
Résultat d'exploitation	106	77	29	38	134	102	32	31
BAIIA(A) ³	195	167	28	17	218	190	28	14
Résultat net	73	45	28	62	73	45	28	62
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	55	33	22	69	55	33	22	69
Par action (de base et dilué)	0,53 \$	0,31 \$	0,22 \$	68	0,53 \$	0,31 \$	0,22 \$	68
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	230	244	(14)	(6)	—	—	—	—
Marge brute d'autofinancement ¹	157	141	16	12	—	—	—	—
Flux de trésorerie discrétionnaires ¹	78	66	12	16	—	—	—	—

Au 1^{er} trimestre 2024, Boralex a produit 1 767 GWh (2 355 GWh) d'électricité, ce qui représente une hausse de 4 % (3 %) comparativement aux 1 696 GWh (2 286 GWh) produits au trimestre correspondant de 2023. L'augmentation est principalement attribuable aux mises en service en France et à la bonne performance des sites éoliens. Boralex a ainsi terminé le trimestre avec une production totale en ligne avec la production anticipée⁴.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, les produits générés par la vente d'énergie et compléments de rémunération s'élèvent à 259 M\$ (291 M\$), en baisse de 13 % (11 % en combiné) par rapport au premier trimestre 2023. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des prix de vente en France. Le BAIIA(A)³ a atteint 195 M\$ (218 M\$), en hausse de 17 % (14 %) par rapport au premier trimestre 2023. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 106 M\$ (134 M\$), comparativement à 77 M\$ (102 M\$) au trimestre correspondant de 2023. Les résultats du trimestre bénéficient principalement de la hausse de la production en Amérique du Nord, des mises en service et l'optimisation de la stratégie de commercialisation en France. Le résultat net s'élève à 73 M\$ comparativement à 45 M\$ au trimestre correspondant de 2023, une amélioration de 28 M\$.

Perspectives

Le Plan stratégique 2025 de Boralex s'articule autour des quatre orientations stratégiques porteuses du plan lancé en 2019 – la croissance, la diversification, la clientèle et l'optimisation – et de six cibles d'entreprise. Les détails de ce plan, qui intègre également la stratégie de responsabilité sociétale de Boralex, se retrouvent dans le rapport annuel de la Société. Les faits saillants des principales réalisations du trimestre se terminant le 31 mars 2024 en lien avec le Plan stratégique 2025 se retrouvent également dans le [Rapport intermédiaire 1 2024](#), disponible dans la section Investisseurs du site web de Boralex.

Au cours des prochains trimestres, Boralex poursuivra l'exécution des différentes initiatives liées à ce plan, notamment le développement de projets et l'analyse de cibles d'acquisitions ainsi que l'optimisation de la vente d'électricité et des coûts d'exploitation.

Enfin, pour poursuivre sa croissance organique, la Société dispose d'un portefeuille de projets à divers stades de développement, selon des critères clairement identifiés, pour un total de 6,7 GW en éolien, en solaire et en stockage.

¹ Le Combiné, la Marge brute d'autofinancement et les Flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

² La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par ses clients, puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et complément de rémunération.

³ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

⁴ La production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration de la Société a autorisé et déclaré un dividende trimestriel de 0,1650 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 17 juin 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2024. Boralex désigne ce dividende comme étant un « dividende déterminé » en vertu du paragraphe 89 (14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toutes les dispositions législatives provinciales applicables aux dividendes déterminés.

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à plus de 3 GW. Nous développons un portefeuille de projets en développement et en construction de près de 6,7 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez boralex.com ou sedarplus.ca. Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Mesures de performance

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise des mesures de performance. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des décisions prises par la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des mesures remplaçant une mesure conforme aux IFRS.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

Mesures financières non conformes aux PCGR			
Mesure financière spécifique	Utilité	Composition	Mesure financière la plus directement comparable en IFRS
Données financières - Combiné (toutes les données financières divulguées)	Pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les Participations représentent des investissements significatifs de Boralex.	Résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex Inc. établie selon les IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations. Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.).	Données financières respectives Consolidé
Flux de trésorerie discrétionnaires	Pour évaluer la trésorerie générée par les activités d'exploitation et le montant qui sera disponible pour le développement futur ou pour être versé en dividendes aux porteurs d'actions ordinaires, tout en préservant la valeur à long terme de l'entreprise. <i>Cible d'entreprise 2025 du plan stratégique</i>	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la « variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation », moins (i) les distributions versées aux actionnaires sans contrôle, (ii) les ajouts d'immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation), (iii) les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal; (iv) le capital versé lié aux obligations locatives; (v) les ajustements d'éléments non liés à l'exploitation; plus (vi) les frais liés à la mise en valeur et au développement (de l'état du résultat net).	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation
Marge brute d'autofinancement	Pour juger des liquidités générées par l'exploitation de la Société et de sa capacité à financer son expansion à même ses liquidités.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation

Mesures financières non conformes aux PCGR - suite

<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Utilité</i>	<i>Composition</i>	<i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles	Pour évaluer la trésorerie et les équivalents de trésorerie, en date du bilan, disponibles pour financer la croissance de la Société.	Représentent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, tels que trouvés au bilan, desquels sont exclus les besoins de trésorerie connus à court terme.	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Liquidités disponibles et financements autorisés	Pour évaluer les fonds totaux en date du bilan disponibles pour financer la croissance de la Société.	Résulte de la combinaison des facilités de crédit disponibles pour la croissance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles.	Trésorerie et équivalents de trésorerie

Autres mesures financières - Total des mesures sectorielles

<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i>
BAIIA(A)	Résultat d'exploitation

Autres mesures financières - Mesures financières supplémentaires

<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Composition</i>
Facilités de crédit disponibles pour la croissance	Les facilités de crédit disponibles pour la croissance incluent la tranche non utilisée de la facilité de crédit de la société mère, mise à part la clause accordéon, et la tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales qui comprend la tranche non utilisée de la facilité de crédit française ainsi que la tranche non utilisée de la facilité de construction.
Production anticipée	La production que la Société anticipe pour les sites les plus anciens en fonction des moyennes historiques ajustées, des mises en service et des arrêts prévus et, pour les autres sites, à partir des études de productible réalisées.

Combiné

Le tableau qui suit rapproche les données financières du Consolidé avec celles présentées au Combiné :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2024			2023		
	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné
Périodes de trois mois closes les 31 mars:						
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	1 767	588	2 355	1 696	590	2 286
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	259	32	291	298	30	328
Résultat d'exploitation	106	28	134	77	25	102
BAIIA(A)	195	23	218	167	23	190
Résultat net	73	—	73	45	—	45

	Au 31 mars 2024			Au 31 décembre 2023		
Total de l'actif	6 741	841	7 582	6 574	730	7 304
Emprunts - solde du capital	3 328	525	3 853	3 327	437	3 764

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS. Cette contribution est attribuable aux sites éoliens du secteur de l'Amérique du Nord et inclut des charges corporatives d'un montant de 1 M\$ au BAIIA(A) pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 (1 M\$ au 31 mars 2023).

⁽²⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

BAIIA(A)

Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles et représente le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, ajusté pour exclure d'autres éléments, tels que les frais d'acquisition et d'intégration, les autres pertes (gains), la perte nette (gain net) sur instruments financiers et la perte (gain) de change, ces deux derniers étant regroupés sous *Autres*.

Le BAIIA(A) est utilisé afin de mesurer la performance financière de la Société.

Un rapprochement du BAIIA(A) avec la mesure financière la plus comparable aux IFRS, soit le résultat d'exploitation, est présenté dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2024			2023			Variation 2024 vs 2023	
	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Combiné
Périodes de trois mois closes les 31 mars :								
BAIIA(A)	195	23	218	167	23	190	28	28
Amortissement	(73)	(15)	(88)	(73)	(15)	(88)	—	—
Autres gains	4	—	4	—	—	—	4	4
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(19)	19	—	(15)	15	—	(4)	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part du résultat net d'une coentreprise	(1)	1	—	(2)	2	—	1	—
Résultat d'exploitation	106	28	134	77	25	102	29	32

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

Marge brute d'autofinancement et flux de trésorerie discrétionnaires

La Société définit la marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Consolidé			
	Périodes de trois mois closes les		Périodes de douze mois closes le	
	31 mars		31 mars	31 décembre
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	230	244	482	496
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	(73)	(103)	(21)	(51)
Marge brute d'autofinancement	157	141	461	445
Versements sur les emprunts non courants (projets) ⁽¹⁾	(65)	(65)	(232)	(232)
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation ⁽²⁾	—	—	6	6
	92	76	235	219
Capital versé lié aux obligations locatives ⁽³⁾	(6)	(6)	(17)	(17)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle ⁽⁴⁾	(18)	(13)	(62)	(57)
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation) ⁽⁵⁾	(2)	(3)	(5)	(6)
Frais de développement (aux résultats)	12	12	45	45
Flux de trésorerie discrétionnaires	78	66	196	184

⁽¹⁾ Inclus les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal, et exclut les prêts-relais TVA et les remboursements anticipés de dettes et des remboursements de la facilité de construction - Portefeuille Boralex Energy Investments et du prêt à terme CDPQ Revenu Fixe Inc.

⁽²⁾ Pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2024 et le 31 décembre 2023, ajustement favorable composé principalement de frais d'acquisition, d'intégration et de transactions.

⁽³⁾ Exclut le capital versé lié aux obligations pour les projets en développement et en construction.

⁽⁴⁾ Composé des distributions versées aux actionnaires sans contrôle ainsi que de la portion des flux de trésorerie discrétionnaires attribuables à l'actionnaire sans contrôle de Boralex Europe Sàrl.

⁽⁵⁾ Au cours du trimestre, la Société a reclassé les charges du personnel relatives à ses régimes incitatifs qui étaient entièrement présentés en *Charges d'exploitation* dans les états consolidés des résultats. Afin de mieux rendre compte de l'affectation de ces charges aux différentes fonctions de la Société et ainsi fournir des informations plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers, la Société alloue désormais ces charges selon la répartition du personnel entre les postes *Charges d'exploitation*, *Administration* et *Développement* des états consolidés des résultats. Ce changement a eu pour effet d'augmenter la charge de développement de 1 M\$ pour la période de trois mois close le 31 mars 2023 et de 5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles et liquidités disponibles et financements autorisés

La Société définit la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles ainsi que les liquidités disponibles et financements autorisés comme suit :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Consolidé	
	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2024	2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	641	478
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les périmètres de financement de projets ⁽¹⁾	(534)	(388)
Découvert bancaire	(14)	(6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles	93	84
Facilités de crédit disponibles pour la croissance	482	463
Liquidités disponibles et financements autorisés	575	547

⁽¹⁾ Cette trésorerie peut être utilisée pour les opérations des projets respectifs, mais est soumise à des restrictions quant à l'utilisation à l'extérieur des projets en vertu des conventions de crédits.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, aux cibles de puissance installée, de BAIIA(A) et de flux de trésorerie discrétionnaires, au plan stratégique, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, à l'obtention d'une cote de crédit « Investment Grade », au paiement du dividende trimestriel, aux objectifs financiers, aux dates de mise en service des projets, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le Chemin de croissance de la Société, aux soumissions pour de nouveaux projets de stockage et projets solaires, et aux objectifs reliés à la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « anticiper », « évaluer », « estimer », « croire », ou par l'utilisation de mots tels que « vers », « environ », « être d'avis », « s'attendre à », « a l'intention de », « prévoit », « éventuel », « projette de », « continue de » ou de mots similaires, de leur forme négative ou d'autres termes comparables, ou encore par l'utilisation du futur ou du conditionnel.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la Direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence, les taux de change et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, le risque de non-renouvellement de CAÉ ou l'incapacité de signer de nouveaux CAÉ corporatifs, le risque de ne pas capturer le crédit d'impôt à l'investissement américain ou canadien, le risque de contreparties, la capacité de financement de la Société, les risques reliés à la cybersécurité, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie et les amendements à celle-ci, notamment la législation, la réglementation et les mesures d'urgence pouvant être mises en place de temps à autre pour faire face aux prix élevés de l'énergie en Europe, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs abordés dans les rubriques traitant des facteurs de risque et des facteurs d'incertitude figurant dans le rapport de gestion de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Renseignements :

MÉDIAS

Camille Laventure

Conseillère, affaires publiques et communications
externes

Boralex inc.

438 883-8580

camille.laventure@boralex.com

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Stéphane Milot

Vice président, relations avec les investisseurs

Boralex inc.

514 213-1045

stephane.milot@boralex.com

Source : Boralex inc.